



L'ENTREPRENEURIAT

Une voie d'insertion professionnelle

L'entrepreneuriat c'est quoi ? L'entrepreneuriat désigne l'action d'entreprendre, de mener à bien un projet. Souvent utilisé dans le secteur des affaires, le terme entreprendre signifie créer une activité (économique) pour atteindre un objectif, répondre à un besoin.

L'entrepreneuriat est donc un véritable projet professionnel et une voie d'insertion dans le monde du travail.

Entreprendre : Pour quoi faire ?

Etre porteur d'un projet, être entrepreneur **peut vous permettre** :

- d'avoir une activité qui fait sens pour vous
- de créer votre propre emploi et éventuellement d'autres emplois
- d'innover ou de faire perdurer une activité existante
- d'agir sur l'environnement social, économique ou environnemental
- d'être pleinement responsable de votre vie professionnelle et de développer des compétences multiples et transversales

Plusieurs formes d'entrepreneuriat existent ; vous pouvez :

CRÉER votre propre entreprise ou structure dans l'économie sociale et solidaire (ESS) ou dans le secteur de l'innovation sociale, création dite en ex-nihilo

REPRENDRE une entreprise existante

INTRAPRENEURIAT

Modalité où un employeur encourage le développement des compétences de ses salariés et l'adoption de certaines habitudes entrepreneuriales au sein même de son entreprise.

Créer votre entreprise **SOUS FRANCHISE**

Modalité dans laquelle un franchiseur (une entreprise) permet aux franchisés (d'autres entreprises indépendantes, à la fois juridiquement et financièrement) de reprendre un concept, vendre des produits/services moyennant une compensation financière.

Création PAR ESSAIMAGE

Une entreprise est dite créée par essaimage lorsqu'un employeur aide ses employés à entreprendre.

Quelles seront les principales étapes de mon projet ?

Entreprendre est une action qui demande **du temps, de l'organisation et de l'anticipation**. Votre projet suivra successivement l'ensemble des étapes ci-dessous :



Pour structurer votre projet et garantir sa réalisation, vous aurez besoin de **vous informer, vous former et d'être accompagné** ou guidé dans vos démarches.

Contact : scuioip-baip@umontpellier.fr

Retrouvez toutes nos actualités : [@scuioip](https://www.instagram.com/scuioip) [UM](https://www.facebook.com/scuioip) [f](https://www.youtube.com/channel/UC...) [t](https://www.linkedin.com/company/scuioip) [i](https://www.instagram.com/scuioip) [v](https://www.youtube.com/channel/UC...)





1. Une façon d'être : l'Esprit d'Entreprendre



Les qualités indispensables de l'entrepreneur : proactivité, créativité, détermination, autonomie dans le travail, persévérance, sens des responsabilités, humilité et capacité à se remettre en question, goût du challenge.



Les compétences transversales à acquérir ou développer : sens de l'organisation, capacité à travailler en réseau, force de conviction, aisance relationnelle, gestion de projet...

La personnalité de l'entrepreneur est très importante quant à la réussite de son projet. Vous apprendrez et évoluerez tout au long de la mise en œuvre de celui-ci et de vos expériences mais il est important **d'avoir conscience des qualités nécessaires pour s'engager dans cette voie professionnelle.**



2. Une méthodologie à acquérir

Pour mener à bien votre projet, vous aurez besoin **d'acquérir, de développer ou de perfectionner votre méthodologie de projet** et de **mettre en œuvre un certain nombre d'outils** vous permettant de **structurer, tester et fiabiliser** ce dernier.

Apprendre à définir le statut adapté, monter son modèle économique et réaliser le business plan, analyser les freins et les opportunités, mobiliser des financements...autant d'étapes pour lesquelles des outils seront indispensables. Exemples : LEAN CANVA, le SWOT.



3. Un accompagnement par des acteurs expérimentés



Pour vous former :

- Des **formations universitaires spécifiques** (D2E et autres...) grâce à PEPITE LR
- Un statut particulier – SEEE : Le **Statut National Étudiant-Entrepreneur proposé par PEPITE** permet de bénéficier d'une prise en charge, de pouvoir obtenir des dérogations horaires ou la transformation de sa période de professionnalisation d'un stage en période dédiée à son projet d'entrepreneuriat, ou d'être accompagné
- Participer à des concours, hackathon, rencontrer d'autres jeunes entrepreneurs pour vous enrichir de leurs expériences.



Pour vous accompagner : vous pourrez mobiliser différents acteurs à chaque étape de votre projet ou pour un accompagnement global, selon vos besoins identifiés.

- CCI (événement La place créative, formation...)
- Pépinières, couveuses, incubateurs (INITIUM incubateur de l'UM)
- Banques et/ou organismes spécifiques pour la recherche de financements



Pour aller plus loin

<https://jeunes.gouv.fr/-Entrepreneuriat->
<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/entreprendre>
<https://www.pepите-lr.fr/>
<https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr/>



#1jeune1solution



Peptide
Languedoc-Roussillon

